

[Thury-Harcourt-le-Hom](#)[L'Orne Combattante du 15 février 2024](#)[578 mots](#)

# Éducation.

## Un site provisoire durant les 18 mois de travaux à l'école Paul-Hérault

Les travaux devraient démarrer lundi 11 mars. Dans le cadre du projet de restructuration et d'extension de l'école Paul-Hérault à [Thury-Harcourt](#), une école provisoire est en cours d'installation au 17, boulevard des Champs-Sainte-Catherine.

**[Thury-Harcourt](#). Sept classes, un bureau pour la directrice, quatre sanitaires, une salle pour les enseignants ainsi que de deux salles inclusives, cette école aura tout d'une vraie.**

Au 17, boulevard des Champs-Sainte-Catherine, à [Thury-Harcourt](#), ce nouveau site scolaire ne sera que temporaire.

### Un projet à 5,9 M€

Dans le cadre du projet de restructuration et d'extension de l'école élémentaire Paul-Hérault, toujours à [Thury-Harcourt](#), des mesures ont été prises pour assurer la continuité de l'éducation des élèves.

Le déménagement vers des classes mobiles s'opérera durant les prochaines vacances scolaires. Les cours s'y tiendront à partir du lundi 11 mars, et pour une durée de 18 mois. Porté par la communauté de communes Cingal-Suisse normande, ce projet d'un budget total de 5,9 millions d'euros vise à moderniser cet établissement datant de 1970.

Une réunion stratégique s'est tenue jeudi 1<sup>er</sup> février pour élaborer le Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) en collaboration avec divers acteurs tels que M. Vincent, conseiller départemental de prévention à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, la gendarmerie, Mme Aubry, directrice de l'école Paul-Hérault, et [Vanessa Dupuy](#) et [Patrick Morel](#), vice-président à la communauté de communes Cingal-Suisse normande.

## Des mesures temporaires

**"Ces mesures temporaires visent à assurer la sécurité et le bien-être des élèves tout au long de cette période de transition"**, ont assuré ces derniers.

En plus de ce site temporaire, parallèlement, dans la cour de l'école maternelle, trois préfabriqués ont été installés pour accueillir une cantine et une garderie pour les élémentaires. Celles-ci sont équipées d'un sanitaire pour personnes à mobilité réduite. Une cantine pour les maternelles, avec une pièce de vie annexe et un sanitaire dédié, complète ces installations pour répondre également aux besoins du centre de loisirs.

## Une nouvelle organisation

Le fonctionnement de la garderie pour tous les élèves reste inchangé en termes d'horaires d'accueil. Les maternelles seront accueillies dans la cantine de l'élémentaire et les élémentaires en garderie le matin et le soir seront pris en charge par un bus avec un accompagnateur pour se rendre à l'école.

Une communication détaillée, incluant toutes les informations et horaires liés à cette nouvelle organisation, a été envoyée à tous les parents.

Au lendemain, le site sera totalement transformé et organisé sur deux niveaux distincts. Le premier niveau sera dédié à l'école maternelle, tandis que la surélévation concernera l'élémentaire, qui disposera de sa propre cour. Une partie de la structure actuelle aura été démolie pour permettre la construction d'un self-service pour l'élémentaire, tandis que le service à table sera maintenu pour les maternelles.

## Ouverture espérée : septembre 2025

En ce qui concerne les aménagements spécifiques, le projet prévoit la création de quatre classes maternelles, contre trois actuellement, ainsi qu'une cour et des espaces dédiés à la motricité. Pour l'élémentaire, huit classes seront mises en place au lieu de sept, et deux classes inclusives seront installées sur l'emplacement actuel d'un bâtiment communal.

L'achèvement du projet est prévu pour la rentrée de septembre 2025. Objectif de ce projet d'envergure : offrir aux élèves un environnement éducatif modernisé et adapté aux besoins actuels.



Pour permettre les travaux d'aménagement et d'agrandissement de l'école Paul-Hérault, les écoliers et leurs professeurs vont devoir, temporairement, s'installer dans des classes mobiles.